

Faut-il être un adulte pour avoir droit à des soins de santé ?

La réponse devrait être non. Pourtant, en 2026 au Québec, les enfants n'ont pas droit aux mêmes standards d'accès, de qualité et de sécurité que les adultes dans notre réseau de la santé et des services sociaux.

Chaque jour, les pédiatres et autres professionnels de la santé observent une dégradation préoccupante des soins et des moyens alloués aux services de santé pédiatriques.

Chaque jour, un nombre élevé d'enfants attendent beaucoup trop longtemps pour recevoir les soins requis par leur état de santé qu'ils voient se détériorer. Pire encore, beaucoup atteignent l'âge adulte sans avoir reçu les soins dont ils avaient besoin pour bien se développer.

Les enfants : 20 % de la population québécoise

Les enfants et les adolescents représentent un Québécois sur cinq. Près du tiers d'entre eux vivent avec au moins un problème de santé chronique, qu'il soit physique, mental ou neurodéveloppemental, souvent dès la petite enfance. Pourtant, leurs besoins demeurent largement invisibilisés dans un système de santé conçu principalement pour les adultes.

Le Québec moins bon que la moyenne canadienne

Selon les estimations de l'Institut canadien d'information sur la santé, les jeunes de 0 à 19 ans n'auraient représenté, en 2023, qu'à peine 9 % des dépenses hospitalières publiques au Québec — des sommes inférieures à la moyenne canadienne. Lorsqu'on exclut l'accouchement et les nourrissons, moins de 4 % de ces dépenses auraient été consacrées aux enfants et aux adolescents.

Ce manque de considération se reflète aussi dans les orientations stratégiques et les tableaux de bord du ministère de la Santé et des Services sociaux et de Santé Québec, dont les plans comportent de nombreux objectifs portant sur les grandes priorités de santé des adultes, sans objectifs comparables pour la pédiatrie. Parmi les 25 indicateurs officiels, seuls deux touchent des aspects de la santé physique des jeunes : l'activité physique et la vaccination. C'est nettement insuffisant pour suivre l'état de santé de 20 % de la population québécoise.

Précisons que la santé et la maladie chez les enfants, notamment vu leur grande vulnérabilité et leur développement rapide, sont d'une extraordinaire complexité. On ne peut accepter, en 2026, d'en évaluer les services sous les seuls angles de l'activité physique et de la vaccination.

Des soins essentiels devenus inaccessibles

Au Québec, des enfants peinent encore à obtenir une simple prise de sang, un test d'audition, un électrocardiogramme, une évaluation de l'asthme, une analgésie adéquate, des soins à domicile et autres traitements essentiels.

En dehors des grands centres pédiatriques, les capacités d'hospitalisation pour nos jeunes sont régulièrement réduites, sans véritable solution de rechange. L'expertise pédiatrique du personnel

infirmier et des professionnels, pourtant essentielle aux soins de qualité, est trop souvent ignorée, diluée ou sacrifiée.

Un nourrisson prématuré, un adolescent en détresse suicidaire ou un jeune vivant avec une déficience ne devrait jamais être privé de soins adaptés à ses besoins parce qu'il ne réside pas dans la bonne région. Pourtant, cette réalité existe encore au Québec.

Si des adultes se voyaient refuser une analgésie, une évaluation spécialisée, un prélèvement sanguin ou un antibiotique requis par leur état de santé, cela provoquerait à juste titre l'indignation et exigerait une intervention immédiate. Lorsqu'il s'agit d'enfants, ces mêmes situations sont trop souvent tolérées, banalisées ou reléguées au second plan.

Ces situations ne sont ni anecdotiques ni inévitables. Elles sont la résultante d'un grave problème de planification, de financement et de gouvernance des soins pédiatriques.

Cinq engagements pour le prochain gouvernement

Dans une société vieillissante, une baisse de la natalité ne saurait justifier un désinvestissement dans la santé pédiatrique. Elle devrait, au contraire, nous rappeler la valeur inestimable de chaque enfant. Le prochain gouvernement doit corriger l'actuelle iniquité et faire de la santé physique et mentale des enfants et des adolescents une priorité dès sa première année de mandat.

Nous lui demandons :

1. D'adopter la première stratégie québécoise de santé des enfants et des adolescents;
2. De garantir un accès équitable à des soins pédiatriques de qualité dans toutes les régions du Québec;
3. De mettre en place une gouvernance dédiée aux soins pédiatriques;
4. De publier des indicateurs de qualité, de performance et d'accès aux soins pour les jeunes;
5. D'assurer un financement pédiatrique équitable, transparent et protégé.

Le Québec ne peut prétendre bâtir le système de santé de demain tout en négligeant ceux qui en seront les principaux bénéficiaires. Les enfants et les adolescents ont le droit d'être vus, d'être entendus et d'accéder à des soins continus, sécuritaires et adaptés à leur âge, leur développement et leurs réalités. Aucune politique ou réforme de la santé ne peut être prise au sérieux si elle néglige ou omet de prioriser les individus les plus vulnérables, ceux qui formeront d'ailleurs le Québec des prochaines décennies.